

MASTER 1 MUSICOLOGIE - PRATIQUES MUSICALES, TRANSMISSION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL (PMTDL)

· MASTER 1 MUSICOLOGIE - PRATIQUES MUSICALES, TRANSMISSION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL (PMTDL)

Le parcours PMTDL (Pratiques musicales, transmission et développement local) vise à accompagner les évolutions professionnelles du métier de musicien.ne intervenant sur les territoires ainsi que les artistes en tant que personnes ressources inscrivant leur



Présentation

Le parcours PMTDL (Pratiques musicales, transmission et développement local) vise à accompagner les évolutions professionnelles du métier de musicien.ne intervenant sur les territoires ainsi que les artistes en tant que personnes ressources inscrivant leur action dans le cadre d'une politique culturelle locale.

Le parcours PMTDL prépare également aux métiers du développement des pratiques musicales et artistiques à l'échelon territorial.

Le parcours PMTDL fait l'objet d'un partenariat entre le Département de Musique et Musicologie et le CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenant) de l'Université Lumière Lyon 2.

Le CFMI, fortement impliqué dans les démarches de médiation culturelle sur le terrain en lien avec les collectivités territoriales et le milieu associatif, est porteur de l'organisation du cursus.

Ce parcours de Master peut être suivi conjointement à la formation au DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant à l'école), selon un planning adapté.

L'admission se déroule sur tests d'entrée, consultez le site web du CFMI de Lyon ou appeler le secrétariat pour en savoir plus.

Spécificités

Stage obligatoire Durée : 70 heures minimum

Infos clés et site web

Lieu de la formation

Site Vinatier
95, Boulevard Pinel,
69500 Bron

Public

Public ciblé

Étudiant.e.s en musicologie,
étudiant.e.s des cycles spécialisés supérieurs de la musique, artistes créateur.rice.s et/ou interprètes, professionnel.le.s de l'éducation musicale,

Durée de la formation

500

Responsable(s) de la formation

[Amandine MONNET](#)

Contact secrétariat

[Patricia HOLYST](#)

Tél. : 04.78.29.07.21

Coût de la formation

Droits d'inscription 2020 /2021 en master 243 euros + Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 92 euros.

Candidature

Modalités de candidature

Suite à la publication de la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en master 1ère année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi le cas échéant d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : formulaire de candidature, lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger. Pour certaines mentions de master, des pièces complémentaires peuvent être exigées. Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature sont fixées chaque année universitaire et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'université Lyon 2.

Pour les étudiant.es non inscrits à l'Université Lyon 2 et les étudiants de notre Université souhaitant changer d'orientation, les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#)

Inscription des étudiant.es internationaux.ales

Candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse

Inscription en L2, L3, M1, M2 ou doctorat : dossier de "Demande d'accès" (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via [eCandidat](#)).

Etudiant.es non européen.nes

Inscription en L2, L3, M1, M2, Doctorat :

- Vous résidez dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF /Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays
- Vous résidez en France ou dans un pays non équipé de Campus France : vous devez déposer un dossier "Demande d'Accès" (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via [eCandidat](#))